



## Choisir son opérateur téléphonique au Sénégal

Pour s'abonner à la Sonatel, il faut se présenter dans une agence Orange (filiale de la Sonatel) et se munir des pièces suivantes :

- Photocopie de deux factures (Sonatel, Senelec, Sde...) ou un relevé bancaire ou un contrat de location de moins de trois mois,
- Photocopie du passeport ou de la carte consulaire.

Les frais d'accès s'établissent comme suit :

- Frais de timbre de 4000 FCFA soit 06 euros
- Frais d'abonnement 21 000 FCFA soit 32 euros

En plus de la facture mensuelle, il faut prévoir une redevance mensuelle (tenue de la ligne) de 7 867 FCFA soit 12 euros. Pour avoir accès à l'internationale, il faut une caution (remboursable) de 44 000FCFA soit 67 euros. Pour avoir accès au roaming, il faut une caution (remboursable) de 200 000FCFA soit 305 euros.

Pour ce qui est de l'offre Tigo (Sentel), le kit tigo coûte 2000FFCA (03 euros) et comprend un numéro d'appel tigo et 1000FCFA (1,5 euros) de crédit de communication. Il est disponible chez tous les revendeurs tigo.

Note : Pour ceux qui ont acheté leur cellulaire dans leurs pays d'origine, assurez-vous auprès de votre fournisseur que votre portable peut fonctionner au Sénégal.

### **Contacts :**

- Alize, Blvd de la République - Tél. :00221 33 839.1771
- Sentel, Ave.Nelson Mandela x Moussé Diop (en face de l'hôpital Principal) - Tél. : 0022133 823.0400

**Besoin d'aide ? De plus d'info ? Contactez Salla FALL**

**par mail ([espace-volontariats.senegal@francevolontaires.org](mailto:espace-volontariats.senegal@francevolontaires.org)) ou skype : sallasalla5**